

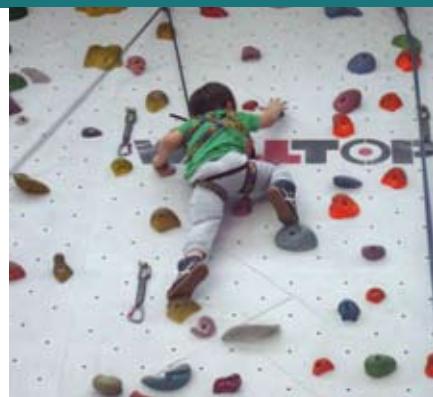
# En « moulinette », on gagne du temps, on se fait plaisir

**Stéphane Bernier** est enseignant en région parisienne, dans un lycée de Melun. Spécialiste d'escalade, il intervient aussi en formation initiale et continue. Pour lui, la « moulinette » est majoritairement la modalité qui convient le mieux à l'École.

**Contrairement à la thèse défendue dans ce numéro, tu penses que la montée en moulinette est finalement ce qui correspond le mieux à une pratique scolaire de l'escalade, pourquoi ce choix ?** Je voudrais d'abord préciser plusieurs points. Premièrement, pour moi comme pour beaucoup de collègues, la montée en tête demeure l'objectif de formation final. C'est ce qui permet de se projeter comme futur pratiquant, transférer les apprentissages en milieu naturel et vivre un début d'expérience de « falaisiste ». Deuxièmement, les textes concernant les compétences attendus nous orientent vers la grimpe en moulinette. Ceci s'explique, peut être en partie, par les situations que peuvent rencontrer des collègues débutants non spécialistes en escalade. Il est alors plus ais é pour eux de gérer des groupes en moulinette. Sur ce point il faudrait contacter le groupe de spécialistes à l'origine de ces textes. Enfin, nous travaillons en lycée et tous nos élèves ont escalade en EPS jusqu'en Première. Cependant, avec les menus de Terminale, un tiers des élèves choisit l'escalade donc la montée en tête au Bac (niveau 4, référentiel BAC 2012). Autrement dit, par rapport à la masse des élèves, les exigences n'entraînent pas une démocratisation avérée. Il faudrait bien entendu confronter ces chiffres aux résultats nationaux, je ne parle qu'à partir de mon expérience. J'en suis arrivé ainsi à privilégier la moulinette comme pratique scolaire.

Mais l'important n'est pas, me semble t-il, de se focaliser sur la moulinette. Il faut voir, dans les conditions scolaires, ce que l'on peut faire pour que les élèves apprennent, en essayant d'optimiser les leçons. D'une part, l'utilisation de la moulinette permet d'explorer plus rapidement l'activité. C'est évidemment bien plus sécurisant, sur le plan émotionnel et du point de vue de la pratique. Les ressources affectives sont prioritaires et le rapport à la chute est déterminant : en moulinette la corde vient du haut et peut donc « tirer » l'élève dans le sens du déplacement. En cas de chute, la distance parcourue est relativement faible. À l'inverse, en tête, la corde vient du bas. Dans ce cas, lors de la chute la distance parcourue peut être bien plus importante (longueur de corde au dessus de la dernière dégaine fois deux). Par conséquent l'apprentissage peut être plus long, il faut passer plus de temps avant de pouvoir atteindre le même niveau de performance. La progression est limitée par les ressources affectives (peur de la chute) et énergétiques (temps supplémentaire nécessaire pour « mousquetonner »).

**Est-ce que tu dirais alors que le travail en moulinette permet une plus grande centration sur la « motricité » et sur le niveau de « performance » (passage de cotations plus élevées) ?** Oui, d'une certaine manière, comme je l'ai dit les élèves diminuent la



GUILLAUME BUSSON

part affective au bénéfice de la part motrice, ainsi l'enseignant peut atteindre plus facilement ses objectifs. De plus, il ne faut pas oublier les conditions concrètes d'enseignement. Par exemple sur notre mur, il y a 10 couloirs différents. Ça fait 20 élèves sur le mur, 10 qui grimpent, 10 qui assurent, et entre 10 et 20, selon les classes, qui travaillent en observation ou en ateliers sur des situations ou jeux. Sur le temps scolaire en lycée, pour arriver malgré tout à ce que tous vivent un peu l'escalade et progressent avec goût et plaisir, j'aurais tendance à privilégier la moulinette. Ça peut ressembler à une forme de renoncement, mais dans les faits, la masse des élèves et des enseignants s'y retrouvent. Chaque élève peut atteindre son plus haut niveau plus rapidement (d'ailleurs, même à haut niveau, la moulinette peut être utilisée pour travailler). Ensuite le passage en tête n'en est que plus facile.

**Mais est-ce que ça ne retire pas une dimension à la formation ?** Fonctionner en Structure Artificielle d'Escalade (S.A.E.) n'est-il pas davantage limitant ? Dans cet ordre d'idée, le pôle affectif est minoré mais pour favoriser la « motricité », n'est-ce pas ce qu'il faut valoriser à l'École ? Il n'en demeure pas moins que l'on

« Les ressources affectives sont prioritaires et le rapport à la chute est déterminant : en moulinette la corde vient du haut et peut donc « tirer » l'élève dans le sens du déplacement. En cas de chute, la distance parcourue est relativement faible. »

peut quand même travailler dans des conditions qui sollicitent davantage sur le plan émotionnel : travailler par exemple dans une voie modifiée ou en « corde molle » sont des passages qui peuvent poser des problèmes. Ainsi en ce qui concerne l'adaptation au milieu, faut-il pouvoir parfois modifier les voies. Dès lors les élèves se retrouvent en réelle situation d'adaptation. C'est ce que nous faisons au lycée, mais j'observe que ça peut induire une forme d'inégalité pour certains élèves par rapport à ceux qui travaillent dans des conditions toujours identiques. Cette situation est très générale aux enseignants qui utilisent des SAE sur lesquelles ils ne peuvent malheureusement pas maîtriser l'agencement. Au BAC les élèves connaissent alors parfaitement leurs voies, alors que d'autres sont en situation relative de découverte puisque les voies changent pour l'évaluation (échange avec d'autres structures, modification des voies). Mais cette inégalité est valable également en

**« Sur le temps scolaire en lycée, pour arriver malgré tout à ce que tous vivent un peu l'escalade et progressent avec goût et plaisir, j'aurais tendance à privilégier la moulinette. »**

fonction des murs (profils, hauteurs...). Enfin nous n'utilisons pas de système autobloquant type gri-gri. Les élèves ne les retrouvent pas forcément dans une pratique ultérieure et ces derniers ont tendance à déresponsabiliser l'assureur en moulinette. Nous espérons qu'on ne nous l'imposera pas dans le futur.

#### Tu crains que ça nous soit imposé ?

Il y a deux pressions qui peuvent se cumuler : la centration extrêmement forte sur la sécurité, c'est un phénomène sociétal, et, ce qu'il ne faut pas sous-estimer, la pression des fabricants de matériel pour vendre : un autobloquant coûte en moyenne 65 euros !

Par conséquent je pense qu'il y a effectivement des risques que l'on nous l'impose, ce qui réduira une part de la gestion de la sécurité. Si on se projette encore plus loin, le pire serait le développement de « l'auto-moulinette ». On voit déjà cela dans certaines structures pour initier en optimisant les temps de passage tout en supprimant les risques liés à l'assurage. Des vérins hydrauliques bloquent à la première tension, un peu comme les ceintures de sécurité. Ultime étape vers le risque zéro, l'escalade deviendrait alors une pure activité de performance et/ou consumériste en éliminant au passage l'assureur... ♦ **Entretien réalisé par Christian Couturier**

# Rechercher les conditions optimales

**Sylvaine Deltour** était jusqu'en septembre 2014 IA IPR EPS dans l'académie de Grenoble. Elle dresse un bilan de l'enseignement de l'escalade à partir de son expérience et fait quelques propositions pour rénover les programmes.

#### Peut-on faire le point sur l'enseignement de l'escalade ?

Partant de mon expérience et de mes observations de terrain dans l'académie dans laquelle j'ai été IA IPR pendant 16 ans, je peux faire quelques modestes remarques et commentaires personnels. En effet, j'ai pu voir près de 100 leçons dans cette activité sachant que je n'ai vu qu'un seul enseignant dans une séance sur site naturel. La quasi-totalité de l'escalade en EPS se passe donc sur SAE sur les murs intérieurs et rarement extérieurs ; son enseignement est plus fréquent en collège qu'en lycée.

Une première chose me semble devoir être notée : c'est l'évolution

très positive des SAE en termes de sécurité. Les structures elles-mêmes, les panneaux, les ancrages, les tapis de réception, l'équipement présentent aujourd'hui toutes garanties du point de vue de la sécurité dite passive.

Les normes ont été progressivement publiées et sont actuellement respectées par les propriétaires, responsables de l'entretien et du fonctionnement de l'équipement. Les informations utiles sont affichées suite aux contrôles réguliers pris en charge par les collectivités propriétaires. Un de mes collègues IA IPR a beaucoup œuvré pour référencer les SAE utilisées en EPS et faire mettre en œuvre ces vérifications.

Ce collègue IA IPR a aussi contribué à former un maximum d'enseignants sur les Equipement de Protection Individuel (EPI) par la publication de vidéos très complètes et par l'organisation de stages spécifiques menés en partenariat. (Voir les vidéo FOCUS sur le site de l'académie de Grenoble). Ainsi actuellement le matériel utilisé est régulièrement contrôlé et référencé dans des registres selon les normes en vigueur et les recommandations de veille. Tout cela demande un gros investissement financier et en temps de préparation de la part des enseignants, soucieux de se « protéger » en termes de responsabilité.

On note également une plus grande homogénéisation des baudriers et des systèmes d'assurage (frein). Les enseignants ont compris l'intérêt de disposer de matériel d'usage identique pour tous les élèves, simplifiant les consignes et les règles à donner. Ainsi par exemple, alors qu'auparavant certaines équipes EPS disposaient de 3 sortes de baudriers et de deux sortes de freins, des choix pragmatiques ont été faits et des subventions ont été débloquées pour faciliter le travail. Une remarque est également à faire sur l'usage du frein autobloquant qui ne me semble pas la bonne solution dans le cadre de l'EPS pour tous.

Malgré les progrès réels depuis 15 ans, certaines conditions de fonctionnement restent toujours hélas problématiques : drisses non disponibles pour installer les cordes en moulinette, murs ne permettant pas une surveillance optimale, structures ou voies trop dures et inaccessibles aux scolaires...

Tous ces progrès vont dans le bon sens mais n'empêchent hélas pas les quelques accidents annuels dus, soit à des défauts ou erreurs dans l'encordement soit à des manquements au niveau de l'assurage par les élèves...

#### **Et sur le plan pédagogique ?**

Une partie du bilan pédagogique est encore lié aux questions matérielles ! Je dirais qu'à peine 20% des établissements qui font de l'escalade mettent à disposition des chaussons pour les élèves. Or si on veut vraiment que les élèves travaillent la motricité spécifique de l'activité, sans chausson, on les met d'emblée en difficulté. Je ne dis pas qu'ils n'apprennent rien... mais cela limite forcément les progrès.

J'ai également observé des évolutions sur toutes les questions liées à la sécurité active. L'affichage des consignes est très présent, beaucoup de temps est passé sur les procédures de travail. Les enseignants font très attention et sont très vigilants sur l'organisation du travail et les contrôles systématiques à priori. Ils sont très rigoureux et la plupart limitent les cordées travaillant en parallèle. En effet, avec 35 élèves de niveaux très hétérogènes, comme c'est devenu fréquent en lycée, impossible de surveiller toutes les cordées au moment de l'encordement sans prendre de gros risques. Une solution utilisée fréquemment est de mettre une partie de la classe sur des ateliers de bloc ou d'assurance ce qui limite le

**«L'encadrement renforcé, comme cela se pratique encore souvent en natation ou dans d'autres activités de pleine nature (ski, canoë-kayak) serait pour moi une condition, avec la qualité des installations, d'un enseignement encore plus pertinent de l'escalade.»**

nombre de cordées à surveiller. Une autre solution en collège que j'ai essayé de généraliser, est de concerner un troisième élève dans la cordée en tant que contre-assureur réalisant des noeuds intermédiaires.

Cependant, je dirais que la sécurité est le plus souvent enseignée par la prescription et non la compréhension des principes physiques (notion de frottement, de démultiplication des forces dans la poulie etc...) C'est-à-dire que l'on fait appliquer des règles et des procédures comme obligation, mais j'ai rarement entendu l'explication du pourquoi. Or il me semble que l'élève doit accéder non seulement au savoir-faire, mais également à la compréhension, pour maîtriser ce qu'il apprend.

Mais cette centration sur les aspects sécuritaires, obligatoires, nécessaires, incontournables, se heurte aux effectifs et à l'hétérogénéité des groupes. Il est très difficile pour les équipes d'obtenir des moyens pour un encadrement renforcé. Cela serait pourtant nécessaire pour envisager l'objectif de progrès de tous. Car l'enseignant est forcément accaparé par les élèves les plus en difficulté. Là aussi c'est normal, mais dans un contexte de nombre d'élèves élevé, c'est au détriment de certains... L'encadrement renforcé, comme cela se pratique encore souvent en natation ou dans d'autres activités de pleine nature (ski, canoë-kayak) serait pour moi une condition, avec la qualité des installations, d'un enseignement encore plus pertinent de l'escalade.

Le grand nombre d'élèves et le bruit généré, rend également difficile la communication dans la cordée et la sérénité pour l'attention nécessaire entre le grimpeur et son assureur.

#### **Quels sont alors les enseignements, en dehors de la sécurité ?**

Les enseignants qui ont les moyens de travailler, particulièrement lorsqu'il y a des chaussons disponibles, mettent l'accent sur 2 thèmes :

- La qualité des appuis et particulièrement la « motricité » du train inférieur ;

- L'économie du geste : éviter les mouvements inutiles ou parasites, trouver les positions de moindre effort pour récupérer et prendre des informations sur la voie puis enchaîner les mouvements pour aller vite et ne pas se fatiguer, etc.

Il y a donc des thèmes de travail et des objectifs donnés, mais qui sont rarement centrés sur « l'adaptation au milieu ». C'est dommage car, même si nous sommes sur des SAE et non en pleine nature, cette thématique pourrait être plus souvent envisagée !

#### **Qu'est-ce que ces constats t'inspirent par rapport aux programmes ? Que proposerais-tu si on te demandait de changer ?**

J'étais dans les groupes d'experts en 1997 pour écrire les documents d'accompagnement des programmes de collège. Je pense que je ne connaissais pas assez bien les réalités du terrain avec des élèves du secondaire. C'était trop compliqué et trop ambitieux. Je me souviens que l'on a longtemps discuté, notamment sur le choix entre le travail sur bloc ou en moulinette. On a laissé les 2 possibilités : « l'escalade de blocs avec parade ou l'escalade de voies faciles (cotation 3 à 4) équipées en moulinette seront des modes de pratique les plus usuels. »

Mais il est écrit aussi : « grimper des voies de difficulté croissantes en bloc, en moulinette, puis éventuellement en tête ». Je pense aujourd'hui que le « puis éventuellement en tête » est de trop. Il me semble qu'en collège, il ne faut même pas y penser, à cause des conditions concrètes dont je parlais précédemment.

Par rapport aux programmes actuels, pour un « vrai » niveau 2 en collège, la référence des 20 h de pratique ne suffisent pas. Il faut au moins 3 cycles, voire un cycle par année pour que les élèves prennent le

## CONTROVERSE



JEAN-PIERRE LÉPOIX

temps d'apprendre en tant que grimpeur et assureur. L'évaluation pour le Diplôme National du Brevet (DNB) me paraît difficilement faisable pour être réalisé sur une seule leçon et pour faire en sorte de consacrer le maximum de temps aux apprentissages et non à l'évaluation... La réalisation d'une seule voie tirée au sort entre 3 ou 4 de même niveau me semblerait suffisante. Pour rappel, voici ce que dit le référentiel : « Réaliser 2 voies différentes en moulinette, à son meilleur niveau. Prévoir l'assurage « corde molle ». Deux essais sont autorisés par voie. Pour l'enchaînement des deux voies, le temps sera limité et précis. Le grimpeur annonce son projet de voies avant le début de l'épreuve. »

Pour le Bac, c'est pareil, les enseignants n'ont pas le temps, ni pour faire tenir l'évaluation dans un temps raisonnable, ni pour faire accéder les élèves au niveau attendu.

Dans l'optique d'une réécriture des programmes, il faut être réaliste. Faire simple, mais identifier précisément ce qui, sur le plan de la discipline, est intéressant à travailler. Je proposerais bien 2 objectifs qui répondent à des

préoccupations différents et qui se complètent.

- un travail en bloc ou sur des bas de murs, en imposant 2 ou 3 parcours bien identifiés comme répondant à des problèmes différents du point de vue de l'adaptation motrice face aux contraintes du milieu (relief du mur, espacement et types de prises) : au niveau des appuis, au niveau des enchainements de mouvements, etc. Ce travail permettrait aussi de se développer (techniquement, musculairement) et donner des pouvoirs pour d'autres escalades, ultérieurement.

- un vrai travail mettant au cœur de l'apprentissage l'accession au sommet d'une voie, à partir d'une cordée. Cette notion de cordée me paraît fondamentale, émotionnellement, sur le plan relationnel et au niveau de la communication

Le cœur est que les élèves puissent prendre du plaisir et accèdent aux émotions qu'ils ne peuvent vivre ailleurs, tout en développant la motricité spécifique de l'activité.

Pour terminer, pour développer l'escalade en milieu scolaire et

pendant l'EPS obligatoire, je pense qu'il faut développer au maximum les collaborations avec les professionnels qui utilisent les murs ou les salles. L'idéal serait d'aller vers une co-gestion entre les professionnels de l'escalade et les pédagogues que nous sommes. Encourager et généraliser la mise en place de conventions qui prévoient notamment les dates d'ouverture de voies et les niveaux de difficultés à envisager.

L'autre versant déterminant est bien sûr la formation. Celle qui se fait actuellement ne permet pas à un enseignant novice de s'engager dans un cycle. Sans développement important de la formation initiale comme de la formation continue, l'escalade restera marginale en EPS, au profit sans doute d'une course d'orientation dans laquelle la question de l'orientation dans des choix de trajets est souvent aussi, peu présente dans l'enseignement.♦ **Entretien**  
réalisé par Christian Couturier